

INFORMATIONS PRATIQUES



Plan d'accès



Mise à disposition de vélo



Hébergement



Lieux d'accueil : services et animations



Remboursement des frais de déplacement



Co-organisé avec



Avec le soutien de



Plan d'accès

Congrès

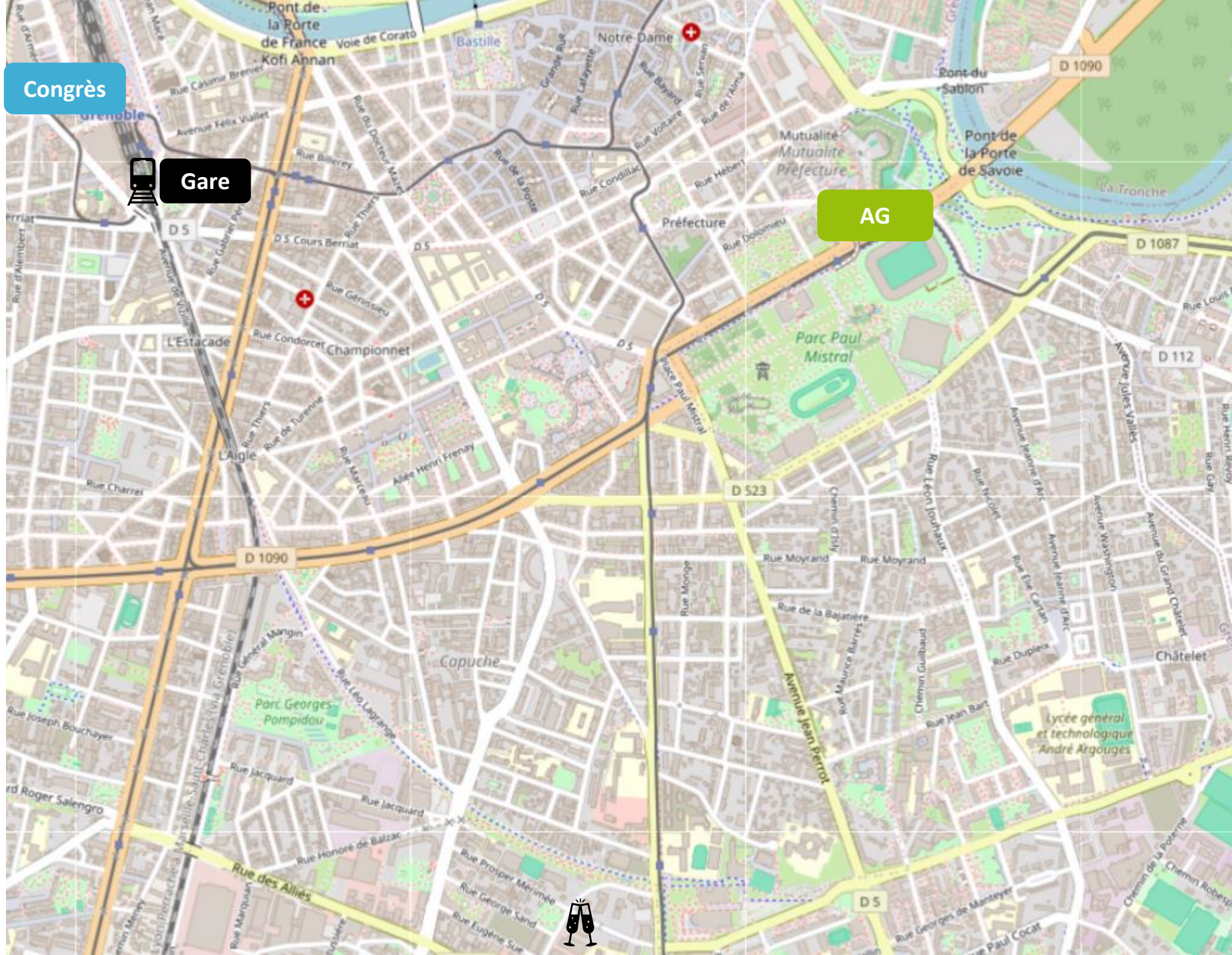
Centre de congrès du
World Trade Center
5-7 Pl. Robert Schuman

AG

Hôtel de Ville
de Grenoble
11 Bd Jean Pain



Le Bar Radis
15 Rue Gustave Flaubert



Hébergements

Recommandations d'hébergements à Grenoble

À l'occasion du congrès et de l'AG du 21 au 24 mars 2024, [l'auberge de jeune HI Grenoble Agglomération](#) vous propose une offre d'hébergement dans la limite des nuitées disponibles.

- Adresse : 10, avenue du Grésivaudan 38130 Echirolles
- Tarif préférentiel : 30€ (nuitée dans une chambre de 4 ou 6 lits selon les disponibilités + petit déjeuner)
- Réservation : par mail à adresse grenoble@hifrance.org sur remise du [bon ci-joint](#).

Retrouvez également la [liste des hôtels aux tarifs négociés](#) dans le cadre du congrès 2024 uniquement ainsi que la [liste des hôtels et résidences hôtelières](#) sur la page « Grenoble Alpes Tourisme »,

Hébergement solidaire

Les personnes qui proposent ou qui cherchent un hébergement peuvent [s'inscrire à ce lien](#).

Une question ou besoin d'aide durant l'inscription ? Contactez hebergement-fub2024@adtc-grenoble.org

Mise à disposition de vélo

Lors de votre inscription au congrès et/ou à l'assemblée générale de la FUB, vous avez renseigné le besoin d'un vélo sur place.

La [SMAAG](#) vous offre la possibilité de réserver un vélo à titre gracieux.

Pour réserver votre vélo, merci de compléter ce formulaire : fub-velo.limequery.org/814116?lang=fr avant le jeudi 14 mars à 14h.

La totalité des informations pratiques relatives au retrait et la restitution est détaillée en 2e page du formulaire, après votre identification.

Stationnement

Un garage à vélo sera assuré par [Yaka vélo](#) le jeudi de 14h à 21h et le vendredi de 9h à 17h, place Robert Schuman, à côté de l'entrée du Centre des Congrès WTC.

Lieux de d'accueil : services et animations

L'Hôtel de ville | 11 Bd Jean Pain

Wifi : Une connexion wifi publique sera disponible les 23 et 24 mars.

Restauration : Le déjeuner du samedi est pris en charge. Il vous servi sous forme de buffet végétarien dans le Hall. Il n'y a pas de fontaine à eau sur place. Pensez à votre gourde !

Concours photos : L'ADTC – Se déplacer autrement exposera les photos de **Skiclistes issues d'un concours photos**. [Plus d'information ici](#)

Le Bar Radis | 15 Rue Gustave Flaubert

L'association ADTC – Se déplacer autrement nous donne rendez-vous dans ce tiers lieu à l'issue de l'AG pour une soirée conviviale et de nombreuses surprises !

Une participation de 5€ est demandée lors de votre inscription à l'AG. Celle-ci inclus le droit d'entrée et une boisson. Petite restauration sur place à votre charge.

Remboursement des frais de déplacement

La FUB prend en charge un aller-retour pour une personne par structure membre sur la base :

- d'un billet de train de seconde – classe.
- d'un covoiturage sur la base du plafond du barème fiscal maximum d'un véhicule de 5 CV, sans prise en compte des frais de péage.

Le remboursement (plafond = 200€ maximum) s'effectue uniquement sur la base d'une facture émanant de l'association représentée et à jour de cotisation 2023 comprenant :

- NOM, prénom et fonction de la personne prise en charge et présente à l'AG,
- Les pièces justificatives de transport (billet, factures) et le RIB de la structure,

Si votre association n'est pas soumise à TVA, merci d'établir la facture reprenant le montant TTC de vos justificatifs sans mention de TVA. Si elle est soumise à TVA, merci d'établir la facture au montant HT des justificatifs et d'appliquer le taux de TVA auquel votre association est soumise sans se baser sur les taux unitaires des justificatifs.

Merci d'adresser cette facture à la FUB (12 rue Finkmatt - 67000 Strasbourg) dans un délai de 30 jours suivant l'AG à l'adresse suivante : comptabilite@fub.fr